

DESS droit de la sécurité sanitaire et alimentaire

Université Paris I Panthéon-Sorbonne – UFR 01 droit administratif et secteur public

Directeurs

Bertrand Mathieu,
professeur des universités
(Paris I)
Cécile Moiroud Réchard,
maître de conférences
(Paris I)

Formation requise

Cette formation s'adresse prioritairement aux étudiants titulaires d'une maîtrise en droit, ou d'un diplôme jugé équivalent, français ou étrangers.
Des cadres exerçant des responsabilités sur des sujets de sécurité sanitaire, dans les secteurs public ou privé, peuvent être sélectionnés sur dossier.

Candidatures

Retrait des dossiers :
en mai (chaque année).

Dépôt des dossiers :
en juin (chaque année).

Deuxième session organisée, début septembre, si places disponibles.

Début des enseignements :
première quinzaine d'octobre.

Renseignements administratifs

M^{me} Bues (3^e cycle UFR 01)
Université Paris I
12 place du Panthéon
75231 Paris Cedex 05
Téléphone : 01 44 07 79 56
Mél. : ufr01C3@univ-paris1.fr

Objectifs

Former des juristes spécialisés susceptibles d'apporter leurs connaissances approfondies à des cabinets d'avocats, à des entreprises et à des organisations professionnelles des secteurs concernés : organisations agricoles, industries agro-alimentaires, industries pharmaceutiques, entreprises du commerce et de la distribution, associations de défense des consommateurs, organisations syndicales, mais aussi susceptibles de présenter certains concours : École nationale de la santé publique, concours de la direction de la Concurrence et de la Consommation...

Contenu pédagogique

Les enseignements correspondant à 250 heures sont obligatoires :

- Cinq cours fondamentaux
- Normes juridiques et droits fondamentaux
- Droit communautaire, droit administratif et sécurité sanitaire et alimentaire
- Droit des contrats et sécurité sanitaire et alimentaire
- Droit de la responsabilité et principe de précaution
- Droit international, sécurité alimentaire et sécurité sanitaire des aliments
- Séminaires appliqués communs
- Approches scientifique, juridique et administrative, industrielle, politique, économique et éthique de la sécurité sanitaire
- Séminaires optionnels (2 à choisir parmi les 3) :
 - Les organismes génétiquement modifiés (OGM)
 - Brevets, sciences du vivant et santé publique
 - Contrats et sécurité sanitaire et alimentaire

Les enseignements se déroulent sur deux jours dans la semaine et le samedi matin. Un stage professionnel d'une durée minimale de trois mois est obligatoire. Il peut débiter à n'importe quel moment de l'année universitaire. Il donne lieu à la rédaction d'un rapport.

La formation peut s'effectuer sur ~deux ans sous certaines conditions.

Équipe pédagogique

Elle comprend des enseignants-chercheurs, professeurs et maîtres de conférences des universités.

- F. Aubry-Caillaux, maître de conférences (Cergy)
L. Clavilier, professeur (Paris VI)
M. Deguegue, professeur (Paris I)
J.-P. Louisot, professeur associé (Paris I)
B. Mathieu, professeur (Paris I)
C. Moiroud Rechard, maître de conférences (Paris I)
H. Ruiz-Fabri, professeur (Paris I)
R. Winkgen, maître de conférences (Le Mans)

Des professionnels participent aux enseignements. Ont assuré notamment les séminaires appliqués, de façon suivie, lors des deux dernières années :

- X. Delomez, directeur départemental des services vétérinaires
D. Fadda, chef du service juridique de la conférence de la FAO
S. Fraichard, directeur régional de la Répression et des Fraudes
A. Gallochat, conseiller à la direction de la Technologie du ministère de la Recherche
E. Herail, directrice juridique de l'Afssaps
C. Le Saulnier, directrice juridique adjointe de l'Afssaps
L. Martin, direction juridique Dalkia (Vivendi environnement)
A. Rogge, responsable qualité de la Fédération des entreprises du commerce et de la distribution
Y. Soyeux, professeur à l'École nationale du génie rural des eaux et forêts.